

## CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

### ARTICLE 1. UTILISATEUR

Dans les présentes conditions générales d'utilisation (ci-après « les CGU »), le terme [cottigny-avocat.fr](https://cottigny-avocat.fr) signifie le domaine d'accès du site internet via <https://cottigny-avocat.fr> (ci-après « le Site Internet »). Le Site Internet est la propriété exclusive de Maître Maxime COTTIGNY (ci-après « l'Avocat »).

Le Site Internet est destiné à tout public.

Tout tiers, personne physique ou morale qui souhaite utiliser les services du Site Internet doit se connecter à l'adresse suivante : <https://cottigny-avocat.fr>. Il devient ainsi utilisateur du Site Internet en naviguant sur les différentes pages web dudit site (ci-après « l'Utilisateur »).

Tout Utilisateur peut devenir client du Cabinet (ci-après « le Client ») à l'occasion d'une commande de Service en ligne payant proposé sur le Site Internet.

### ARTICLE 2. DESCRIPTION DES SERVICES EN LIGNE

Le Site Internet fournit différents types de services en ligne édités par le Cabinet (ci-après « les Services en ligne ») :

- un service gratuit d'information et d'actualités juridiques ;
- un service payant de consultation juridique en ligne ;

### ARTICLE 3. ACCÈS AUX SERVICES EN LIGNE

L'Utilisateur et l'Avocat reconnaissent que l'internet est un réseau ouvert, constitué par l'interconnexion à l'échelle internationale de réseaux informatiques. Les réseaux peuvent avoir des capacités de transmission inégales et des politiques d'utilisation propres. Nul ne peut garantir le bon fonctionnement de l'internet dans son ensemble.

L'accès aux différents services disponibles sur le Site Internet est possible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sauf :

- En cas de force majeure ou d'un événement hors du contrôle de l'Avocat et de ses prestataires techniques et sous réserve des éventuelles pannes et interventions de maintenance ou d'actualisation nécessaires au bon fonctionnement du Site Internet ;
- Pendant les périodes de congés annuels de Maître Maxime COTTIGNY. Les périodes de congés seront précisées sur la page d'accueil de l'onglet « Actualités ».

En aucun cas, Maître Maxime COTTIGNY ne saurait être tenu responsable des temps d'accès à son Site Internet en raison des défaillances ou dysfonctionnements du réseau internet.

### ARTICLE 4. ACCEPTATION DES CGU

L'Utilisateur qui souhaite bénéficier des Services en ligne est présumé par son utilisation même du Site Internet et sa navigation sur les différentes pages web du Site Internet, avoir approuvé les présentes CGU.

Toutefois dans le cadre du Services en ligne payant (consultation juridique en ligne), l'Utilisateur qui devient ainsi Client de l'Avocat doit accepter sans réserve les présentes CGU. Le Client ne pourra pas utiliser lesdits Services en ligne sans cette acceptation exprès et préalable à toute commande.

L'Utilisateur reconnaît que l'acceptation des présentes CGU a pour conséquence d'écarter l'application de ses propres conditions générales de vente et/ou d'achat de prestations de services.

Le service de consultation juridique en ligne fait l'objet de conditions particulières de vente de consultations juridiques en ligne (ci-après « les CPVCJL ») qui complètent ou modifient les présentes CGU et qui devront être également acceptées par le Client. En cas de contradiction entre les CGU et les CPVCJL, les CPVCJL prévalent pour toute commande de consultation juridique en ligne.

L'acceptation des CGU résulte du clic (case à cocher) par le Client à côté de la mention « J'ai lu et j'accepte les CGU et CPVJL » Ce clic sera exigé avant toute validation du formulaire de commande de Services en ligne payants.

Les CGU applicables sont celles acceptées par le Client le jour de validation du formulaire de commande de Service en ligne.

Nous encourageons le Client à imprimer ou enregistrer un exemplaire des CGU applicables.

## ARTICLE 5. FORMATION DU CONTRAT ET ETAPES DU PROCESSUS DE COMMANDE

Commande de consultations juridiques en ligne – formation du contrat et processus spécifique de commande

Le processus de commande est décrit dans les CPVCJL applicables qui doivent primer sur les présentes CGU et modifient le processus de commande et la formation du contrat de vente entre les parties, compte tenu du caractère personnel « intuitu personae » et non standardisé des demandes de consultations juridiques en ligne.

## ARTICLE 6. PRIX ET PAIEMENT

### 6.1 Prix

Les tarifs des Services en ligne payants proposés sur le Site Internet sont indiqués en Euros.

Le taux de TVA applicable est de 20 % du montant hors taxes.

L'Avocat se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis le prix des Services en ligne payants. Le prix applicable est celui indiqué sur le Site Internet au moment de la validation de la commande.

### 6.2 Paiement

Le paiement des Services en ligne est réalisé au moment de la commande du Service et exclusivement par paiement électronique sécurisé par carte bancaire.

Le Client garantit qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de règlement qu'il aura choisi pour sa commande, lors de l'enregistrement de sa commande.

Toute transmission d'information liée au paiement s'opère dans un contexte sécurisé. La transmission du numéro de carte bancaire et de sa date de validité, ainsi que de son cryptogramme visuel (CVV) figurant au verso de la carte bancaire utilisée par le Client, s'opère dans un contexte sécurisé utilisant les protocoles en vigueur sur Internet.

Les cartes bancaires acceptées sont les suivantes : Carte Bleue (CB), Visa, Master Card.

La communication par le Client de son numéro de carte bancaire vaut autorisation de débiter son compte à due concurrence du montant de la commande.

Les données bancaires fournies lors de la validation du formulaire de commande du Service en ligne ne seront pas conservées au-delà d'un délai de 3 (trois) jours calendaires. La conservation de ces données est limitée au strict besoin du Service en ligne concerné à l'exclusion de tout autre usage.

Toute commande n'est considérée comme effective que lorsque les centres de paiement concernés ont donné leur accord. Lors du débit de la commande, en cas de paiement irrégulier, incomplet ou inexistant, pour quelque raison que ce soit, ou encore en cas de fraude ou de tentative de fraude relative à l'utilisation du Site Internet le Cabinet se réserve le droit de bloquer la délivrance du Service en ligne au Client. Le Client en est informé par courrier électronique.

## ARTICLE 7. FACTURATION

Chaque Service en ligne payant fait l'objet d'une facture éditée par l'Avocat et est adressée par courrier électronique à l'adresse que le Client aura fournie dans le formulaire en ligne de commande du Service en ligne concerné.

## ARTICLE 8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

En application du code de la propriété intellectuelle, tous les éléments du Site Internet (mise en forme, images, textes, documents, logos, bases de données, programmes, charte graphique identitaire, ...) ainsi que les contenus rédigés dans le cadre des Services en ligne (y compris les présentes CGU et les CPVCJL) sont la propriété pleine, entière et exclusive de l'Avocat.

L'Avocat concède à l'Utilisateur du Site Internet une autorisation de visualisation des contenus rédactionnels à titre personnel et privé, sur son ordinateur, à l'exclusion de toute visualisation ou diffusion publique.

Toute reproduction ou représentation partielle ou intégrale du Site Internet, des éléments et des contenus rédactionnels du Site Internet précités, que ce soit sous forme papier ou électronique est interdite sans l'accord préalable et écrit de l'Avocat.

La création d'un lien hypertexte vers une des pages du Site Internet est autorisée uniquement dans le cas où elle se ferait vers la page d'accueil dudit Site, hors des « frames » et avec l'ouverture d'une nouvelle fenêtre du navigateur utilisé.

Le non-respect des dispositions ci-dessus est susceptible de constituer une contrefaçon engageant la responsabilité civile ou pénale de l'auteur de la contrefaçon.

Pour l'ensemble de ces questions, l'Utilisateur devra prendre contact à l'adresse suivante : [contact@cottigny-avocat.fr](mailto:contact@cottigny-avocat.fr)

## ARTICLE 9. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

### 9.1 Données personnelles et droit d'accès

L'Avocat renvoi l'Utilisateur à la page : <https://cottigny-avocat.fr/rgpd.html>

### 9.2 Politique d'utilisation des cookies

L'Avocat renvoi l'Utilisateur à la page : <https://cottigny-avocat.fr/cookies.html>

## ARTICLE 10. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

L'Avocat ne sera pas responsable du préjudice ou du dommage pouvant résulter de l'utilisation par un Utilisateur du Site Internet des informations présentes sur ledit site, ni d'erreurs ou omissions dans celles-ci, de défauts ou d'interruptions dans leur fourniture ou de l'indisponibilité de tout ou partie de celles-ci.

L'Avocat n'assume aucune responsabilité sur les services accessibles par Internet et n'exerce aucun contrôle de quelque forme que ce soit sur la nature ou les caractéristiques des données qui pourraient transiter par l'intermédiaire de son centre serveur.

La communication de l'Utilisateur de toute information jugée par celui-ci de nature sensible ou confidentielle est faite à ses risques et périls.

L'Utilisateur reconnaît que les données circulant sur internet peuvent être réglementées en termes d'usage ou être protégées par un droit de propriété. L'Utilisateur est seul responsable de l'usage des données qu'il consulte, interroge et transfère sur internet.

Il est précisé que l'Utilisateur est seul responsable de tout préjudice, direct ou indirect, matériel ou immatériel causé par lui-même ou un de ses préposés à l'Avocat ou à des tiers du fait de l'utilisation des Services en ligne du Cabinet.

La responsabilité de l'Avocat ne saurait être engagée en cas de force majeure ou de faits indépendants de sa volonté notamment dans l'interruption des réseaux d'accès aux services proposés ou pertes de données.

L'Avocat ne pourra être tenu pour responsable en cas de poursuites judiciaires à l'encontre de l'Utilisateur du fait de l'usage des Services en ligne du Site Internet et de tout service accessible via le réseau internet.

L'Utilisateur reconnaît que tout site peut faire l'objet d'intrusions de tiers non autorisés et être en conséquence corrompu, et que les informations circulant sur l'internet ne sont pas protégées contre des détournements éventuels.

L'Avocat ne pourra être tenu responsable des dégâts éventuels accidentels ou volontaires subis par l'Utilisateur et provoqués ou non par des tiers.

Tout site ayant un lien hypertexte avec le Site Internet n'est pas sous le contrôle de ce dernier, qui décline par conséquent toute responsabilité quant à leur contenu. L'Utilisateur est seul responsable de leur utilisation.

#### ARTICLE 11. MODIFICATIONS DES SERVICES EN LIGNE

L'Avocat peut améliorer ou modifier ses services sans préavis et sans autre formalité que de porter ces améliorations ou modifications dans ses conditions générales et particulières en ligne. Lors de chacune de ces interventions le Cabinet invitera l'Utilisateur et le Client à consulter ses nouvelles conditions générales et particulières.

#### ARTICLE 12. DROIT DE RETRACTATION DE L'ARTICLE L. 221-28 DU CODE DE CONSOMMATION

En application des dispositions de l'article L. 221-28 du Code de la consommation : « *Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats :*

*1° De fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation ».*

#### ARTICLE 13. MENTIONS LEGALES

L'Avocat renvoi l'Utilisateur à la page : <https://cottigny-avocat.fr/mentions-legales.html>

#### ARTICLE 14. ARCHIVAGE

Tout Utilisateur qui commande un Service en ligne payant devient Client de l'Avocat. A ce titre, le Cabinet ouvrira dans ses systèmes de gestion un dossier qu'il archivera pendant un délai de dix (5) ans. Ce dossier comportera le contrat conclu à l'occasion du Service en ligne ainsi que tous les écrits échangés entre le Client et l'Avocat.

L'Avocat en garantit à tout moment l'accès dès que le Client en fait la demande.

#### ARTICLE 15. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION

##### 15.1 Droit applicable

Tout litige relatif aux Services en ligne est soumis au droit français.

##### 15.2 Réclamation amiable et médiation à la consommation

En cas de contestations par l'Utilisateur ou le Client portant sur les honoraires, la responsabilité civile professionnelle de l'Avocat ou la restitution des pièces d'un dossier (les « Contestations »), l'Utilisateur ou le Client devra adresser une lettre de réclamation amiable par accusé avec réception dans les quinze (15) jours calendaires de la survenance du litige précité.

A défaut d'accord amiable entre les parties portant sur une des Contestations, l'Utilisateur ou le Client aura la faculté de saisir préalablement et gratuitement le Médiateur de la profession d'avocat (le Médiateur National près le Conseil National des Barreaux), Madame Carole PASCAREL soit par internet (adresse e-mail : [mediateur-conso@mediateur-consommation-avocat.fr](mailto:mediateur-conso@mediateur-consommation-avocat.fr) ; site Internet : <https://mediateur-consommation-avocat.fr/contacter-le-mediateur/>), soit par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au Médiateur National, Médiateur de la consommation de la profession d'avocat, 180 boulevard Haussmann, 75008 Paris.

### 15.3 Juridiction compétente

Pour toute autre contestation que celles visées à l'article 15.2, l'Utilisateur ou le Client devra adresser une lettre de réclamation amiable par accusé avec réception dans les quinze (15) jours calendaires de la survenance du litige précité.

A défaut d'accord amiable obtenu dans les quinze (15) jours calendaires suivant réception de la lettre de contestation de l'Utilisateur ou du Client, toute contestation ou tout litige sera soumis aux tribunaux compétents de BOULOGNE SUR MER.

### 15.4 Compétence du Bâtonnier de BOULOGNE SUR MER

Nonobstant ce qui précède, l'Avocat conserve la faculté, avant toute démarche contentieuse, de saisir Madame le Bâtonnier de l'ordre des avocats du Barreau de BOULOGNE SUR MER de toute contestation qu'il pourrait avoir concernant les honoraires de l'Avocat ou le respect des Principes de la Profession d'avocat.

### 15.5 Société de Courtage des Barreaux (SCB)

La Société de Courtage des Barreaux comporte également des mécanismes propres de médiation ou de transaction. En cas de déclaration de sinistre effectuée par l'Avocat, les mécanismes de médiation ou de transaction propres aux SCB devront être mis en place au détriment de la médiation à la consommation décrite à l'article 15.2.